



**FEDERATION FRANCAISE DU
SPORT UNIVERSITAIRE**

ACADEMIE DE MONTPELLIER

www.sport-u-montpellier.com

**SELECTIVES
du CHAMPIONNAT DE France UNIVERSITAIRE
de MATCH RACING**

COUPE ARMORICA 2010

AVIS DE COURSE

1 : LIEU ET DATE

Les épreuves de **sélection** pour le Championnat de France Universitaire de Match Racing, 2009 auront lieu :

Les 13 et 14 Mars 2010 à SETE

et

Les 24 et 25 Avril 2010 à SETE

2 : ORGANISATEUR

L'épreuve de sélection est organisée par le Comité Régional du Sport Universitaire de Montpellier sous le patronage de la Fédération Française de Voile.

L'organisation technique matérielle et sportive est confiée à la **Société Nautique de Sète**.

3 : GRADE DE L'EPREUVE

L'épreuve est gradée selon le niveau 4 de la commission Match Race de la Fédération Internationale de Voile (ISAF). Le grade peut être revu par cette même commission. L'épreuve peut être re-gradée seulement pour des raisons importantes.

4 : PROGRAMME

Sera défini en fonction du nombre d'équipages ayant confirmé leur inscription.

Contrôle des licences : à la Société Nautique de Sète

Samedi 13 mars 2010 à partir de 9h00

Et

Samedi 24 Avril 2010 à partir de 9h00

5 : CONDITIONS D'ADMISSION

a) L'épreuve sélective peut accueillir 8 équipages.

b) L'équipage est composé de 5 membres (4 équipiers + 1 remplaçant éventuel), tous inscrits dans la même Association Sportive- Académique ou Ville et licenciés **F.F.Sport.U. et F.F.V.**

c) Le barreur devra conserver la barre pendant les matches, sauf en cas d'incapacité à continuer à concourir. Le comité d'organisation pourra, le cas échéant, autoriser un membre de l'équipage d'origine à le remplacer. Le changement d'équipier est libre entre les autres participants.

6 : PRÉ-INSCRIPTIONS

Selon le guide de la FF Sport U, les bulletins d'inscriptions aux épreuves sélectives seront adressés à la FF Sport U nationale **avant le 11 janvier 2010**, accompagnés d'un chèque de caution générale de participation de 100€..
Bulletin d'inscription à télécharger à l'adresse suivante :

http://www.sport-u.com/cmsms/uploads/file/doc_2009/CindySportsInd/formulaire_inscription.doc

Ou à imprimer en annexe

7 : CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Confirmation d'inscription adressée au plus tard

Le 1 Mars 2010 pour la Sélective du 13 et 14 Mars 2010

Et

Le 6 avril pour la Sélective du 24 et 25 Avril 2010

au CRSportU MONTPELLIER :

532, avenue du Prof. Emile Jeanbrau -34090 MONTPELLIER

Accompagnée de 2 chèques :

- **250 euros** à l'ordre du CRSU, représentant les frais techniques (location de bateau et frais d'organisation).
- Un chèque de caution de **1000 euros** pour le bateau à **l'ordre de la Société Nautique de Sète.**

Pièces à présenter le 1er jour de l'épreuve :

- La licence **FFSportU** de chaque équipier avec la **carte d'étudiant 2009/2010**.
 - La licence **FFV** de chaque équipier (**avec tampon médical**).
- La licence pourra être prise sur place sur présentation obligatoire d'un Certificat Médical de moins de 3 mois***

Chaque équipage devra être à jour de ses frais d'inscription pour participer à l'épreuve.

8 : REGLEMENT SPORTIF

La régata sera régie par :

Les Règles telles que sont définies par les RCV, 2009/2012, incluant l'annexe C (match racing) en particulier :

- a) le règlement général de la FFSU (voir guide 2008-2009).
- b) le règlement pour l'accèsion au Championnat de France Universitaire (voir guide 2007-2009).
- c) le présent avis de course.
- d) les instructions de course et les règles d'utilisation pour les bateaux fournis

9 : VOILIERS

L'épreuve se court sur des « Bénéteau » 25 (**Sète**) : 4 équipiers et un remplaçant.

Les bateaux seront tirés au sort au début de l'épreuve, la pairing list gérant ensuite l'utilisation des bateaux.

Les éventuels dommages ou pertes sur ce matériel seront facturés aux concurrents. Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise.

10 : SYSTEME DE COURSE ET FORMULE DE CLASSEMENT

Il est prévu un Round Robin simple. A tout moment l'organisation se réserve le droit de modifier le format de l'épreuve afin d'obtenir un classement

11 : PARCOURS

Le parcours est de type Match Racing (2 près - 2 vent arrière)

12 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- **SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SETE base Eric Tabarly**

Môle St Louis

34200 SETE

Tél. 04 67 74 86 16

Mèl : voilesns@orange.fr

Denis.vanier@free.fr

Responsable : Denis VANIER.

Louis BIAFORA
Directeur Régional



INFORMATION CHAMPIONNAT DE France

Le Championnat de France universitaire de Match Racing 2010 comporte 2 phases :

- 5 épreuves sélectives (Quiberon, La Rochelle, Nantes, Sète et Sète)
- 1 finale nationale à *Vallauris Golfe Juan* le 7, 8 et 9 Mai 2010 sur les Bénéteau 7.5 spi asymétriques)

Une association sportive peut présenter un maximum de deux équipages par épreuve sélective. Toutes les épreuves sélectives sont ouvertes dans la limite des places disponibles. Un équipage peut s'inscrire à plusieurs sélectives. Le classement s'effectue sur les points prenant en compte le résultat de la meilleure sélective (1 seule épreuve) et ceci quelque soit le nombre d'inscrits aux sélectives. (tableau ci dessous)

	EPREUVES SELECTIVES								
Résultat	Poule de 12	Poule de 11	Poule de 10	Poule de 9	Poule de 8	Poule de 7	Poule de 6	Poule de 5	Poule de 4
1er	100.00	99.60	99.13	98.55	97.83	96.89	95.65	93.91	91.30
2ème	91.30	90.12	88.70	86.96	84.78	81.99	78.26	73.04	65.22
3ème	82.61	80.63	78.26	75.36	71.74	67.08	60.87	52.17	39.13
4ème	73.91	71.15	67.83	63.77	58.70	52.17	43.48	31.30	13.04
5ème	65.22	61.66	57.39	52.17	45.65	37.27	26.09	10.43	
6ème	56.52	52.17	46.96	40.58	32.61	22.36	8.70		
7ème	47.83	42.69	36.52	28.99	19.57	7.45			
8ème	39.13	33.20	26.09	17.39	6.52				
9ème	30.43	23.72	15.65	5.80					
10ème	21.74	14.23	5.22						
11ème	13.04	4.74							
12ème	4.35								

Les 11 premiers équipages de la phase 1 qui auront obtenus le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la Finale du championnat de France. Au maximum, 2 équipages d'une même AS pourront être sélectionnés par la CMN. La CMN conserve une place d'invitation pour un 12ème équipage.

En cas de désistement d'un ou deux sélectionnés au maximum de la phase 1, les équipages suivant du classement se verront proposer la participation à la Finale. En cas d'impossibilité, la CMN pourra décider d'inviter les équipages de son choix.

Le titre de *Champion de France Universitaire de match racing* sera attribué au meilleur équipage. Un classement par filière sera également édité (meilleure université, meilleure école, meilleur Staps.)

LISTE DES HEBERGEMENTS

-SETE-

- **AUBERGE DE JEUNESSE**

Rue du Général Revest

Tél. 04 67 53 46 68 Fax. 04 67 51 34 01

- **RESIDENCE HOTELIERE PORT MARINE**

Le Môle St Louis 34200 SETE

Tél. 04 67 74 92 34 Fax. 04 67 74 92 33

- **CENTRE FAMILIAL DU LAZARET**

La Corniche 34200 SETE

Tél. 04 67 53 22 47 Fax. 04 67 53 36 13



ANNEXE

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE MATCH RACING 2010

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription 11 janvier 2010

A renvoyer : FFSU – 108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN BICETRE

[Accompagné, impérativement d'un chèque de caution de participation de **100 €** à l'ordre de la FF SPORT U (CFU MATCH RACING) et pour info au CR SPORT U de votre académie].

Etablissement :

Adresse :

CP : VILLE :

☎ Fixe : Fax : Adresse @ (obligatoire):

Barreur :

☎ Fixe : ⓞ (obligatoire) : 06..... Adresse @ (obligatoire)

EQUIPAGE	PRENOM – NOM	N° LICENCE FFSU	N° LICENCE FFV
Barreur :			
2 ^{ème} Equipier :			
3 ^{ème} Equipier :			
4 ^{ème} Equipier :			
5 ^{ème} Equipier :			
Remplaçant :			

A- QUIBERON > 4 ET 5 MARS 2010

B- LA ROCHELLE > 6 ET 7 MARS 2010

C- SETE > 13 ET 14 MARS 2010

D- NANTES > 26 ET 27 MARS 2010

E- SETE > 24 ET 25 AVRIL 2010

Inscrire la lettre correspondant aux sélectives retenues :

1^{er} choix

Si la CMN ne peut satisfaire votre 1^{er} choix quel est votre 2^{ème} choix

2^{ème} choix

Inscription éventuelle pour une 2^{ème} sélective :

Inscription éventuelle pour une 3^{ème} sélective:

Finale à Vallauris Golfe Juan (06) du 7 au 9 mai 2010

Pour chaque phase de l'Armorica (sélective et finale) les frais de participation seront obligatoirement versés aux CRSU organisateurs avant l'épreuve. Le montant des frais sera mentionné dans chaque avis de course.

- ✓ Un forfait dans une des épreuves entraîne obligatoirement les sanctions suivantes :
- ① Non-remboursement de la caution générale de participation.
 - ② Sanctions disciplinaires éventuelles prises par la CMN.